

AVANT-PROPOS

Le Gabon, étendue verdoyante posée sur l'équateur, ouverte sur le bleu de l'océan Atlantique, centre de l'Afrique, berceau et avenir de l'humanité, est au cœur de ce récit.

Déjà trente ans que je foulai, pour la première fois, cette terre chargée de la mémoire de ses ancêtres, balayée par le souffle de ses forêts. Je m'écarterai des remous politiques pour vous parler de ce pays si particulier, dont la force vitale émerge du plus profond de son histoire, entraînée par le combat de ses femmes, l'explosion de sa jeunesse et l'espoir de participer à l'avenir du monde.

De cette aventure africaine, je livrerai mon expérience singulière, mes combats professionnels, mes amitiés, mes luttes pour rétablir l'équité et le droit. Je vous dirai ma vérité, dans le respect de mes règles déontologiques et éthiques.

Je vous raconterai l'irrésistible évolution de ce pays vers plus de justice, d'égalité et de partage. Je vous ferai découvrir une réalité tout autre que celle distillée par les médias, le Net, les amuseurs publics, les usurpateurs, les provocateurs... et par la chaîne infinie des ignorants. À ces critiques, j'opposerai la culture ancestrale de ce pays, sa force tellurique, ses coutumes, la beauté exceptionnelle de sa nature, préservées et respectées.

Écrire ce livre s'est imposé à moi.

Je suis définitivement attachée à l'article 10 du Code civil: « Chacun est tenu d'apporter son concours à la justice en vue de la manifestation de la vérité. » C'est en ces termes que j'ai informé le chef de l'État et la Première dame de mon projet. Ils m'ont donné leur accord. Nous sommes le 15 janvier 2016, à Libreville.

Le droit et la justice guideront ce témoignage, je ne m'en écarterai pas. La profession d'avocat impose d'exercer cette fonction avec dignité, conscience, indépendance, probité et humanité. Ce serment m'accompagnera au quotidien, dans cette aventure où l'humain est au cœur de toutes mes réflexions et décisions. Je laisse les affrontements, les trahisons politiques présentes et à venir à ceux qui entendent bloquer cette jeune nation en marche vers le renouveau et la maturité.

Nous revenons toujours à nos racines. L'Afrique est la terre de toutes nos origines, ce que nous ne devons jamais oublier.

LA FRANÇAÏRIQUE

Ce roman politico-financier a secoué les relations d'amitié entre la France et le Gabon pendant plusieurs années. Il nous a permis de faire la connaissance, en 1994, de Mmes Eva Joly et Laurence Vichnievsky, juges d'instruction au féminin, puis de M. Renaud Van Ruymbeké. En démêlant, par leur engagement, les relations incestueuses entretenues entre la France et le Gabon, ils nous ont plongés directement dans la « Françafrique ». Certains protagonistes n'ont pas longtemps résisté à cette politique.

C'était une autre époque ; les enjeux étaient fort différents de ceux qui nous préoccupent aujourd'hui. Nous étions au cœur des extravagances et des excès d'un or noir coulant à flots. Le sens des responsabilités et de l'honneur avait disparu, le sens commun aussi.

Comme des oiseaux mazoutés, nous étions pris par des informations détonantes déversées dans nos esprits abasourdis. Plus nous avançons dans la connaissance de cette affaire Elf, plus nous respirions les effluves nauséabonds du scandale.

Mais que pouvions-nous savoir, à l'époque, de ce qui s'était joué entre la France et le Gabon durant toutes ces années ? Que pouvions-nous savoir des engagements

pris par nos responsables politiques? Il m'est toujours difficile, en tant qu'avocat, de considérer que les responsabilités sont unidirectionnelles, univoques, sans retour.

Rappelez-vous la manière dont les médias décrivaient la présidence du Gabon. Souvenez-vous de l'implication des responsables politiques français. Nous étions loin de nous douter que c'était le général de Gaulle, avec l'aide de Jacques Foccart, qui, en instituant le principe d'une vice-présidence, avait placé Omar Bongo aux côtés du président Léon Mba, « père de l'indépendance ». À son décès, en 1967 – rue Greuze, à Paris –, il lui succéda. La continuité, la tolérance et la paix étaient alors les trois mots d'ordre.

1973 : premier choc pétrolier. Jacques Foccart, unique courroie de transmission entre les chefs d'État français et africains, fait du Gabon, cet Eldorado pétrolier, la pierre angulaire de la politique africaine de la France. Le « miracle gabonais » est en place. C'est là que l'affaire Elf trouve ses racines, face au secret, à la compromission et à la manipulation.

Par esprit de synthèse et souci de neutralité, je reprendrai les propos de Loïk Le Floch-Prigent. Dans un entretien accordé au *Figaro* en 2001, il révèle le système mis en place dès 1967, à la naissance d'Elf :

« En créant Elf à côté de Total, les gaullistes voulaient un véritable bras séculier d'État, en particulier en Afrique. Une sorte d'officine de renseignements dans les pays pétroliers.

Sous la présidence de François Mitterrand, le système est resté managé par André Tarallo (PDG d'Elf Gabon), en liaison avec les milieux gaullistes. Les deux têtes de pont étaient Jacques Chirac et Charles Pasqua. L'argent du pétrole est là, il y en a pour tout le monde. Un grand nombre de personnes au sein de l'État étaient parfaitement au courant des sommes en jeu et des dangers de cette procédure.

Tous les présidents de la République, tous les secrétaires généraux étaient informés des montants et des pays destinataires. Les ministres des Finances étaient également au courant des détails les plus importants. Au final, pour chaque opération, une quarantaine de personnes savaient tout, et en temps réel.

Sur ce sujet, pas un homme politique, pas un, ne peut jouer les Saint-Just. Ça suffit. L'affaire Elf ne porte pas sur les années 1989-1993 mais sur la période 1973-2001. On ne peut réellement le comprendre qu'à la lumière des relations complexes entre la société pétrolière, le pouvoir politique en place et les différents États concernés. Complexité réelle, mais dont la finalité est simple en ce qui concerne le continent africain : Elf fut et reste une pièce essentielle du dispositif néocolonial mis en place par Paris, quelques années après les indépendances, afin de maintenir sa tutelle économique et politique sur les pays de son ancien pré carré formellement émancipés. Les "soleils des indépendances", pour reprendre le titre de l'écrivain africain Ahmadou Kourouma, étaient par avance brouillés.»

En 1981, le président Mitterrand reprend partiellement le contrôle d'Elf, qui obéissait jusque-là à la fois à l'Élysée et au RPR. Elf étale son influence dans toute l'Afrique francophone... et même anglophone, comme au Nigeria.

En 1990, Elf Aquitaine International (EAI) s'installe à Genève, sous la direction d'Alfred Sirven. Deux lettres anonymes permettent aux juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky d'ordonner une perquisition au siège.

Roland Dumas, ancien ministre des Affaires étrangères, est impliqué à la suite de la découverte d'importants mouvements bancaires et de sa relation avec Christine Deviers-Joncour lors de la vente des frégates de Taïwan. Convoqué au cabinet des juges d'instruction, il est

accusé d'abus de biens sociaux et de complicité d'abus de biens sociaux.

Dans les années 2000, débute le procès d'Alfred Sirven. En 2001, le tribunal correctionnel de Paris condamne Roland Dumas à six mois de prison ferme, deux ans avec sursis et un million de francs d'amende pour recel d'abus de biens sociaux. Loïk Le Floch-Prigent est condamné à trois ans et demi d'emprisonnement, et Alfred Sirven à quatre ans ferme. Ils interjettent appel. La cour d'appel acquitte Roland Dumas en janvier 2003, réduit la peine de Loïk Le Floch-Prigent à trente mois de prison ferme, et celle d'Alfred Sirven à trois ans de prison.

En 2007, la Cour de cassation rejette les pourvois de dix des onze prévenus, clôturant le volet « corruption » de cette affaire dans laquelle étaient impliqués Loïk Le Floch-Prigent, Alfred Sirven, mais également Daniel Léandri – alors policier et conseiller de M. Charles Pasqua –, Yves Verwaerde, ancien député européen, Jean-Jacques de Peretti, ex-mari de Christine Deviers-Joncour, André Tarallo, dit « Monsieur Afrique », ex-numéro deux dans la hiérarchie du groupe, Dominique Strauss-Kahn, ancien ministre de l'Économie – acquitté en octobre 2001 pour non-lieu par Mme Eva Joly, considérant que le délit d'abus de biens sociaux dont il était accusé n'était pas constitué –, André Guelfi, dit « Dédé la Sardine », intermédiaire, Dieter Holzer, Pierre Lethier, ancien officier de la DGSE, Alain Guillon, ancien directeur du raffinage, Jean-François Pages, ancien directeur de l'immobilier, Maurice Bidermann, industriel, et Fatima Belaïd, ancienne épouse de Loïk Le Floch-Prigent.

Trente-sept intermédiaires ont été traduits en justice. Trente ont été déclarés coupables d'abus de biens sociaux et crédit, abus de pouvoir, complicité d'abus de biens sociaux et usage de faux documents.

Elf fut dévalisée durant le second septennat de François Mitterrand (entre 1988 et 1995). Un vaste système de corruption permit l'enrichissement de ses principaux cadres, mais aussi la rémunération de nombreux dirigeants africains.

Aujourd'hui, dix ans après l'épilogue, une intense bataille se poursuit autour d'une somme de 8,4 millions d'euros qui serait due à Total (qui a absorbé Elf en 2003). Un promoteur immobilier considère que c'est à la Société Générale de payer. Un actionnaire de Total porte plainte¹.

Cette affaire a marqué toute une époque. Ses conséquences et leurs effets pervers n'ont pas fini d'éclabousser le Gabon et ses dirigeants. Les dommages collatéraux sont durables et dévastateurs.

Aujourd'hui, la classe politique française semble amnésique sur ce sujet. Nous en reparlerons.

1. Enquête de Michel Deléan, Mediapart, 29 janvier 2015.

LA RENCONTRE

Le souvenir de *Tintin au Congo* me fait sourire un bref instant. Je traverse à pied le parc de la résidence privée d'Ali Bongo Ondimba. Une heure plus tôt, j'ai été appelée : le chef de l'État m'accorde un rendez-vous. Le sujet est important et, par nature, confidentiel.

Nous sommes un vendredi de novembre 2013.

J'ai l'honneur de travailler depuis quelques mois pour la Première dame du Gabon, Sylvia Bongo Ondimba, sur des sujets concernant sa Fondation et ses nombreux projets pour les femmes, la famille et la lutte contre la pauvreté qui est au centre de toutes les attentions. Mais à cet instant précis, ce n'est pas ce qui me préoccupe ; c'est le fait de rencontrer, pour la première fois, le chef de l'État.

Il est environ 18 heures. La chaleur humide, le calme et le silence ont envahi les lieux. Deux personnes en charge de la sécurité m'escortent à l'entrée principale de la villa. La décoration est sobre, claire, élégante. Le parfum tenace de lys blancs remplit l'espace. Je suis accompagnée dans un salon.

Le chef de l'État, vêtu d'une djellaba bleue, est assis. Je suis invitée à m'installer en face de lui. Une petite table de bridge carrée nous sépare, une tierce personne

se trouve à ma droite. Nous nous saluons et nous regardons. Ali Bongo Ondimba est un homme dont je remarque tout de suite la densité, la force et le calme.

Ne pouvant et ne voulant pas prendre la parole en premier, un long silence s'installe. Le témoin de notre entrevue intervient enfin, expliquant les raisons de ma présence ainsi que la nécessité de cet entretien. Puis il m'invite à m'exprimer.

Je demande au chef de l'État s'il m'autorise à lui « parler d'homme à homme ». Une légère surprise se lit dans ses yeux. Il accepte. Je lui parle dans des termes clairs, directs et sincères. L'exercice est périlleux. Je dois exposer une situation de fait et proposer des solutions positives et pragmatiques.

Je découvre un homme authentique, ancré dans l'humain, doté d'une vraie capacité d'écoute et d'une grande compréhension du monde. Nous échangeons sur la spiritualité, le droit, la justice, Bach, le London Symphony Orchestra, Albert Schweitzer, le rôle des femmes, la famille et, surtout, la jeunesse.

J'ai toujours eu l'intime conviction que le droit est l'arme la plus puissante pour ordonner les pensées et les actions. Il permet d'éviter les conflits à travers le monde et de fixer les projets nécessaires à la sauvegarde de notre planète. Le droit et la justice permettent une action offensive et innovante menée pour les causes que nous défendons tous, telles que le principe d'égalité entre les hommes, le respect de leurs modes d'existence, la création d'un nouvel ordre universel.

À quoi le droit peut-il bien servir dans un pays où l'on ne parle que d'atteinte à la liberté de la presse, de corruption, de prévarication par les médias ? N'est-ce pas un leurre, une utopie, une tentative de masquer les inégalités, les mensonges, les arrangements ?

Non. Je suis convaincue que le droit et la loi sont les seules voies possibles pour mettre de l'ordre et permettre une prise de conscience sur la réalité des événements, afin d'apprécier les actions menées hors préjugés et interprétations politiciennes. Tel est mon sujet.

À la question de savoir ce que représente le Gabon, certains évoquent les déboires de l'affaire Elf, d'autres les déclarations tonitruantes d'Omar Bongo, l'affaire dite des « biens mal acquis » ou les déclarations récentes de Manuel Valls sur l'élection d'Ali Bongo. Mais si nous allions au fond des choses... ?

Que savez-vous du Gabon, de sa culture, de sa mutation, de son projet pour les générations à venir ? Des réponses méritent d'être données en dehors de toute caricature, polémique ou arrière-pensée.

3

LES ANNÉES AIR GABON

Début 1986, un vendredi (encore, me direz-vous), je reçois un appel à mon cabinet. Une femme me dit, en substance : « Vous avez défendu mon compagnon [dirigeant d’Air France] dans le cadre de son divorce. Il a été très satisfait de vos services et je souhaiterais vous rencontrer pour régler un problème de licenciement de sept personnes. Je travaille dans une agence d’une compagnie aérienne à Paris. C’est un dossier urgent. Pouvons-nous nous rencontrer pour que je vous communique les éléments ce jour ? » Débutant dans la profession, je saisis l’opportunité.

Je reçois cette dame à mon cabinet et analyse les documents qu’elle me remet. Elle me précise, avec un soupçon de malice, que l’organisation de ce licenciement doit être effective dès le lundi suivant et qu’elle souhaite revenir me voir avec son directeur d’agence. Il s’agit de l’agence Air Gabon, à Paris, 4 avenue Franklin-Roosevelt.

Je prends le dossier avec moi et travaille tout le week-end pour préparer une consultation en droit, fixer les conséquences financières inhérentes au licenciement et réunir les documents nécessaires aux convocations,

à la procédure, ainsi qu'à une éventuelle proposition transactionnelle.

Le lundi, en fin de matinée, je revois ma nouvelle cliente, accompagnée son directeur, à mon cabinet. Je remets mon dossier en donnant toutes les explications nécessaires pour une résolution effective et rapide.

En raccompagnant mes interlocuteurs à la porte de mon cabinet, je leur dis, sur le ton de la plaisanterie : « Si vous avez besoin que je donne des explications à votre supérieur hiérarchique, je le ferai avec plaisir. » Je pense avoir prononcé cette phrase comme j'aurais pu dire : « Si vous voulez que j'aille sur la Lune, j'irai. »

Le lendemain matin, vers 10 heures, je reçois un appel : « Je souhaiterais que vous veniez avec nous pour expliquer l'intégralité de ce dossier à notre responsable à Libreville. Pouvez-vous prendre l'avion ce soir, à 22 heures ? » Je demande cinq minutes de réflexion et consulte mon mari pour savoir s'il accepte que je m'absente quarante-huit heures. Nous avons deux fils, alors âgés de deux ans et cinq mois. Mon mari m'encourage. Je donne une réponse positive et me prépare, à la vitesse de la lumière, pour prendre l'avion d'Air Gabon, Roissy 1-Libreville.

Nous arrivons le lendemain matin à Libreville, où nous avons rendez-vous en fin de matinée avec le général Labouba, directeur général d'Air Gabon. Il fait très chaud. Les climatiseurs tournent à fond. Les locaux sont situés juste à côté de l'aéroport. J'expose les modalités de ce licenciement, ainsi que ses conséquences juridiques, judiciaires et financières. Je pense que la clarté de mes propos rassure mes interlocuteurs. Le rendez-vous est professionnel et courtois. Le baptême du feu s'est bien passé.

Nous revenons dans l'après-midi pour d'autres rendez-vous. Hasard, chance ou destin ? La secrétaire attachée à la direction générale d'Air Gabon remet alors au général Labouba une assignation qui vient d'être signifiée par voie d'huissier. Elle concerne un accident, sur le tarmac de l'aéroport de Libreville, entre un DC8 et un DC10. Ces deux aéronefs venant du Tchad se sont percutés sur le taxiway. Les compagnies Minerve UTA et Air Gabon sont impliquées.

Il m'est donné mandat pour gérer ce contentieux. Les conséquences financières sont extrêmement importantes. Le nez du DC8, que l'on nomme le « radôme », a été sectionné et l'avionique endommagée. En outre, la compagnie Air Gabon n'est pas assurée pour ces dommages. Ma responsabilité est grande. J'en ai pleinement conscience, et la confiance qui m'est témoignée m'honore.

Ce que je ne sais pas encore, c'est que la femme qui m'a téléphoné de Paris et la secrétaire du directeur général d'Air Gabon, deux Gabonaises de cœur et d'esprit, même si la couleur de leur peau est blanche, deviendront de très grandes amies. Le destin nous liera pendant des années glorieuses et d'autres plus tristes, partageant un engagement et un amour sans faille pour le Gabon. Aujourd'hui, elles sont toutes les deux décédées. Je tenais à leur rendre hommage.

Revenons à cette journée mémorable. Le soir, nous dînons dans l'hôtel en face d'Air Gabon, Le Gamba, puis, chose courante au Gabon, je suis invitée dans une boîte de nuit renommée de Libreville, La Maringa. La musique est rythmée, l'ambiance détendue. Je ne sais pas comment je me débrouille, mais je me blesse l'intérieur de la cheville gauche sur un morceau de métal. Mes nouveaux amis me disent que ce sont les liens

du sang avec le Gabon, des liens qui dureront toute ma vie. À cet instant, je ne prends pas la mesure du sens profond, de la puissance de leur propos. Durant quatorze années, Air Gabon sera le centre de mes préoccupations professionnelles. Une aventure passionnante et particulièrement mouvementée.

Ce premier dossier m'impose une attitude extrêmement professionnelle, ferme et pragmatique. Je demande la désignation d'un expert judiciaire en France et sollicite un déplacement de toutes les parties afin que soient analysées les circonstances de l'accident. Mes confrères se montrent très réticents, notamment le cabinet Garnaud, mais, une fois sur place, tout le monde est ravi.

Nous séjournons tous au Gamba, en face d'Air Gabon. La douceur des soirées et le bruit des vagues aident à la courtoisie des échanges sur les arguments techniques. Je suis la seule femme à intervenir dans ces discussions. Nous arpentons le tarmac sous une température étouffante de plus de 50 °C, alors que je suis enceinte de cinq mois de mon troisième fils – ce dont personne ne se rend compte. Finalement, le dossier est résolu dans des conditions exceptionnelles pour Air Gabon, la compagnie étant écartée de toute responsabilité. J'obtiens le remboursement de mes honoraires.

En quatorze ans de collaboration avec Air Gabon, de nombreux autres dossiers me seront confiés : gestion de cessions d'aéronefs, déplacements aux États-Unis, en Angleterre, négociation des *leases* de Boeing 737, livraison d'un Boeing 767 à Perpignan... et même le vol des *lookbooks* de cet aéronef!

Juste avant les fêtes de Noël, le transitaire qui les achemine avec d'autres produits de consommation est

braqué à Garonor. Tous les papiers du Boeing 767 disparaissent, les voleurs s'étant manifestement débarrassés de ces documents inutiles et encombrants. Le problème est qu'un avion sans ses *lookbooks*, sans sa documentation, perd toute valeur : il ne représente plus que son prix en pièces détachées. Une mésaventure financièrement catastrophique pour Air Gabon.

Une autre fois, je dois, dans l'urgence absolue, c'est-à-dire en quelques heures, obtenir la mainlevée de la saisie du Boeing 747 d'Air Gabon effectuant les rotations Roissy-Libreville, Libreville-Johannesburg, Libreville-New York. L'emblème de la compagnie à travers le monde est cloué au sol à Roissy ! En de telles circonstances, il est impératif de garder son sang-froid. La réactivité doit être immédiate, les arguments de droit parfaitement maîtrisés et l'énergie intacte afin de plaider devant le juge de l'exécution de Bobigny, territorialement compétent, pour obtenir la mainlevée.

J'ai dû plaider à plusieurs reprises dans des circonstances particulièrement difficiles, sollicitée par l'un des avocats d'Omar Bongo Ondimba, M^e Vergès. Ce dernier voulait s'assurer que je défendais les intérêts de la compagnie et du Gabon dans les meilleures conditions. Je pense qu'il fut satisfait de mon travail : j'ai systématiquement obtenu la mainlevée immédiate des saisies pratiquées, alors que les créances étaient souvent fondées – mais sollicitées dans des termes impropres, voire contraires, aux dispositions du Code de l'aviation civile.

Les audiences au tribunal de Bobigny étaient particulièrement mouvementées, et souvent suivies par de nombreux confrères, attirés par des plaidoiries à couteaux tirés. Peut-être le fait qu'il s'agisse du Gabon

et de son avion emblématique, avec son perroquet vert fièrement dessiné sur la queue, n'était-il pas étranger à l'intérêt suscité...

Pour le protéger comme logo, il a fallu aller de Libreville à Yaoundé par avion mal pressurisé, puis de Yaoundé à Douala en voiture. Quatre heures de trajet à travers une forêt dense, par une route ressemblant le plus souvent à une simple piste forestière, encombrée de marchés de fruits, légumes... et de crocodiles! L'autoroute n'existait pas encore. Mais ce perroquet vert du Gabon méritait bien cette attention.

Et que dire du Lockheed L-130 qui devait être acheminé en Angola et qui, après de nombreuses mésaventures, finit son parcours des années plus tard, rongé par la corrosion, sur le tarmac de Cambridge?

Je garde aussi le souvenir de vacances familiales à l'autre bout du monde, pour faire de la plongée. Avec le décalage horaire, je téléphonais en pleine nuit au Gabon, dans un environnement bruyant, joyeux et festif... alors que je devais résoudre les problèmes d'acheminement de Boeing 737 de Jakarta à Singapour à la suite de gigantesques feux de forêt.

De toutes ces affaires, négociations et procédures internationales, reste un très fort attachement à Air Gabon. Une implication totale et quotidienne à son service. Des décisions à prendre dans l'immédiat en gardant toujours à l'esprit l'intérêt de la compagnie.

J'ai plaidé devant toutes les juridictions, géré les situations les plus étonnantes, rédigé des contrats de maintenance, négocié en matière d'assurance et de réassurance, travaillé avec la direction générale de l'Aviation civile (DGAC)... J'ai eu le plaisir de rencontrer Edmond Valentin, homme affable et

courtois, reconnu pour sa compétence et son savoir-faire. Ce que j'ignorais, à l'époque, c'est que sa fille Sylvia allait devenir la Première dame du Gabon.

J'ai lié, tout au long de ces années, des amitiés sincères, des relations d'estime puissantes, empreintes d'un respect mutuel certain.